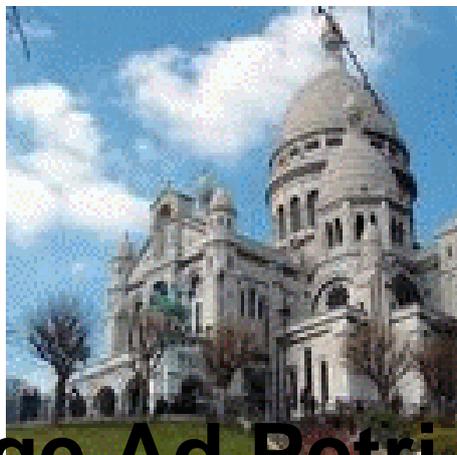


<http://pelerinagesdefrance.fr/Pelerinage-Ad-Petri-Sedem-a-Rome>



# Pèlerinage Ad Petri Sedem à Rome

- Rome -



Date de mise en ligne : vendredi 9 septembre 2022

---

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

---

# 11<sup>e</sup> pèlerinage Ad Petri Sedem à Rome du 28 au 30 octobre 2022

11<sup>e</sup> pèlerinage Ad Petri Sedem à Rome du 28 au 30 octobre 2022.

## Programme

- Vendredi 28 octobre 2022 à 17h30

" Vêpres en la basilique Sainte-Marie-des-Martyrs (Panthéon), organisées par l'Institut du Bon Pasteur, présidées par Son Eminence le cardinal Matteo Maria Zuppi, archevêque de Bologne, Président de la Conférence épiscopale italienne

- Samedi 29 octobre 2022

" 9h30 : Adoration en la Basilique Saint-Celse et Saint-Julien, organisée par l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre

" 10h30 : Départ de la procession vers la Basilique Saint-Pierre

" 11h30 : Messe solennelle à l'autel de la Chaire dans la Basilique Saint-Pierre, célébrée par Mgr Marco Agostini, de la Secrétairerie d'Etat et Cérémoniaire pontifical.

- 30 octobre 2022 à 11h00

" Messe solennelle du Christ-Roi en l'église de la Sainte-Trinité-des-Pèlerins, organisée par la Fraternité Saint-Pierre, célébrée par Mgr Patrick Descourtieux, du Dicastère pour la Doctrine de la Foi.

Colloque organisé le 24 septembre 2022 à Paris par l'association Renaissance catholique sur l'avenir de la messe traditionnelle

Suite à l'offensive déclenchée l'an passé par Traditionis custodes, un colloque, organisé par Renaissance catholique et soutenu par Una Voce, Oremus-Paix liturgique, Lex Orandi, Notre Dame de Chrétienté, se tiendra le 24 septembre à Paris, Maison de la Chimie, 28 bis rue saint Dominique. Paix Liturgique a interrogé Jean-Pierre Maugendre, Président de Renaissance catholique, à propos de ce vaste forum où les catholiques attachés à la messe traditionnelle, que l'on cherche aujourd'hui à faire disparaître, vont faire entendre leur voix.

- Quel est le contexte de ce colloque sur l'avenir de la messe traditionnelle ?

L'actualité récente de ce colloque est, bien sûr, la promulgation, puis la mise en oeuvre, du motu proprio

Traditionis custodes dont l'objectif avoué est de procéder à la disparition de toute forme liturgique antérieure à la réforme de 1969. Cette volonté laisse pantois pour trois raisons. Tout d'abord les résultats de la réforme liturgique ne semblent pas à ce point positif et merveilleux qu'il faille dédaigner et ostraciser toute autre forme liturgique du rite romain, en particulier celle qui a sanctifié l'Église pendant des siècles. Ensuite, depuis plus de cinquante années, cette réforme liturgique fait l'objet d'interrogations doctrinales, toujours en attente de réponses. L'argument consistant à répéter : « La liturgie donnée par l'Église ne peut être déficiente » (La Nef No 350, septembre 2022) paraît un peu court. Enfin ce dessein de rupture avec la Tradition de l'Église marque un changement manifeste avec la politique de Benoît XVI sur ce sujet et signe, très vraisemblablement, l'avis de décès de l'herméneutique dite de continuité chère au pape émérite. Il paraît en effet difficile de sortir du dilemme suivant : soit la réforme liturgique est dans la continuité des formes liturgiques antérieures et il n'y a pas, alors, de raisons d'ostraciser ces formes anciennes qui ne manifesteraient qu'un retard de cinquante années, ce qui est peu au regard de l'histoire de l'Église. C'était la position de Benoît XVI. Soit la réforme liturgique de 1969 est une manifestation d'une nouvelle ecclésiologie, voire d'une nouvelle conception de la messe, celle de l'« Église conciliaire », pour reprendre la célèbre expression du cardinal Benelli, et alors la volonté de voir disparaître une liturgie porteuse d'une autre ecclésiologie et théologie est parfaitement cohérente. C'est la position du pape François. On ne voit pas comment sortir, logiquement, de cette alternative. La messe traditionnelle qui devait disparaître, emportée par le flot, ravageur et enthousiaste, de « la nouvelle Pentecôte de l'Église » n'a pas disparu. Au contraire, dans le champ de décombres doctrinal, moral et liturgique qu'est devenue l'Église post conciliaire elle suscite l'engouement de nombreux jeunes, clercs et laïcs, saisis par sa beauté et sa transcendance, la cohérence et l'exigence qui anime, par elle, leurs vies.

- Quel est l'objectif de ce colloque ?

L'objectif de tout colloque est de nourrir des réflexions, de transmettre des informations, de confronter des arguments et d'échanger des expériences. C'est ce que nous nous efforcerons de faire, conscients que beaucoup de nos contemporains, catholiques ou non, pratiquants ou non, « tradis » ou non, ont un peu de mal à comprendre les tenants et aboutissants de la situation actuelle qui, vue de loin, apparaît comme, effectivement, un peu surréaliste : le monde traditionnel est une des rares composantes dynamiques de l'Église et la seule qui suscite une hostilité aussi active de la part de la hiérarchie de l'Église. La messe traditionnelle est interdite mais, ce qu'avec humour l'abbé Lorans a qualifié de « rite nautique » - le prêtre célébrant, en maillot de bain, la messe dans la mer avec comme autel un matelas pneumatique - est toléré. Des stands des associations organisatrices : Una Voce, Lex orandi, Notre-Dame de Chrétienté, Renaissance catholique et Oremus-Paix liturgique accueilleront les participants. Une grande librairie religieuse proposera des livres de spiritualité sur la messe et la crise liturgique. Les éditions Contretemps publieront, ce jour, le dernier livre de Mgr Schneider : La messe catholique. Remettre Dieu au centre de la liturgie. Ouvrage très doctrinal d'une rare élévation spirituelle.

Quel est le programme et qui seront les intervenants ?

Nous avons cherché à traiter le sujet de manière pédagogique et néanmoins la plus complète possible. Monsieur le chanoine Alban Denis, de l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre ouvrira ce colloque en plaçant les débats à leur véritable niveau : La messe traditionnelle nourriture de nos âmes. Sans doute n'est-il pas incongru de rappeler ici que ce colloque devait initialement avoir lieu en l'église sainte Odile par la célébration de la Sainte messe. Le curé nous a avertis fin juillet que « Monseigneur Ulrich lui-même a demandé de ne pas vous recevoir. Vous voyez avec lui, c'est pour des raisons qui lui sont propres ». Mon courrier à Mgr Ulrich souhaitant une rencontre et des informations sur ces « raisons propres », en ces temps où le pape nous invite à « rencontrer, écouter, discerner » est, à ce jour, resté sans réponse.

Nous ferons, ensuite, un peu d'histoire, avec Cyril Farret d'Astiés, auteur de « Un heureux anniversaire ? Essai sur les cinquante ans du missel de Paul VI » qui sera interrogé par Victoire De Jaeghere. Le sujet traité

sera : « Histoire de la messe interdite (1969-2022) ».

Puis Philippe Darantière, président de Lex orandi animera une table ronde avec des intervenants venus de toute la France dressant un état de la célébration de la messe traditionnelle dans leurs diocèses. Il sera ainsi question de la situation à Grenoble, Le Mans, Bordeaux, Paris, Versailles, etc.

Une pause déjeuner permettra de poursuivre les échanges avant que Jean-Pierre Maugendre, de renaissance catholique, ne cherche à répondre à la question : Qu'est-ce que le traditionalisme ? La réponse tenant en quelques mots : Une fidélité. Une résistance. Des souffrances.

Puis Cyrille Dounot, docteur en droit et licencié en droit canonique, sera interrogé par Jeanne Smits à propos d'un sujet légitime et crucial : L'obéissance dans l'Église : aveugle ou clairvoyante ?

Enfin une table ronde animée par Laurent Dandrieu rassemblera Yves Chiron, historien, auteur de Histoire des traditionalistes, Luc Perrin, docteur en histoire, maître de conférences en histoire de l'Église, l'abbé Barthe, vaticanologue et auteur de plusieurs ouvrages sur la liturgie et l'abbé Grégoire Celier de la Fraternité Saint Pie X. Le sujet dévolu à ces éminents intervenants sera : Un demi-siècle de réformes liturgiques. Bilan et perspectives.

Enfin Jean de Tauriers président de Notre-Dame de Chrétienté tirera les conclusions de cette journée. Journée d'études et de prières, de rencontres et d'échanges mais aussi de mobilisation pour la défense de ce bien commun de l'Église qu'est la liturgie romaine traditionnelle.

- Concrètement ?

La réussite de cette journée nous paraît importante afin de manifester la détermination des catholiques qui souhaitent vivement ne pas être dépossédés des rites liturgiques qui sanctifièrent leurs pères et trouvent dans la liturgie traditionnelle la nourriture de leur âme et les moyens de leur propre sanctification. Depuis un an beaucoup de clercs et de communautés religieuses se sont exprimés. Il est temps que les laïcs, à leur tour, participent à ces débats surtout à l'heure de la promotion de d'Église synodale... Nous espérons que les fidèles et les prêtres non directement concernés par les restrictions de Traditionis custodes, auront à coeur de soutenir, par leurs prières et leur présence leurs frères persécutés pour leur fidélité à la même foi et aux mêmes sacrements qu'eux. Saint Paul nous y exhorte dans la première épître aux corinthiens : « Qu'un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui » (1 cor, XII,26)

Concrètement ce colloque a lieu le samedi 24 septembre de 9h30 à 18h à la maison de la chimie 28 bis rue saint Dominique 75007 Paris. Il est vivement recommandé de s'inscrire à l'avance sur le site : [www.renaissancecatholique.fr](http://www.renaissancecatholique.fr). Afin de permettre l'accès le plus large possible à cet événement nous avons établi un prix d'entrée très modéré, en particulier 10 Euros pour les étudiants et lycéens. Ces tarifs ne couvrent pas les, importants, frais de location. Tous les dons seront donc les bienvenus, sur le même site. Au plaisir de vous retrouver nombreux pour la messe, pour l'Église, pour le Christ.

Par Michel Janva le 8 septembre 2022

Site source :

[le salon beige](#)